



**Conseil Communal
Echandens**

Echandens, le 15 décembre 2020

Greffe Municipal
1026 Echandens

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE
DU 14 DECEMBRE 2020

Présidence de Mme Muriel Andrey

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECHANDENS

- vu le préavis municipal No 08/2020,
- vu le rapport de la Commission des routes + évacuation et épuration des eaux,
- vu le rapport de la Commission des finances,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE A LA MAJORITE
(2 abstentions)


- d'autoriser la Municipalité à financer le montant correspondant à sa participation en tant que membre de l'association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région Morgienne « ERM » pour la reconstruction du collecteur « Autoroute, No 87 » Etape II,
- d'octroyer à cet effet un crédit de Fr. 390'000.-,
- de financer ce montant par la trésorerie générale,
- d'amortir ce montant par un prélèvement sur le compte 9280.110 Fonds de réserve pour les égouts.

La Vice-Présidente :


Muriel Andrey



La Secrétaire :


Thérèse Maillefer